Reprise d'étude conseils

Par **hicouco**, le **26/05/2018** à **11:31**

Bonjour,

Je souhaite reprendre mes études,j'ai 29 ans.Je ne peux le faire que par correspondance (contrainte familiale) j'ai un équivalent de bac,un titre professionnelle de niveau 4 (équivalent de bac) et voici ma question : est t'il plus judicieux de m'inscrire en capacité de droit pour commencer le droit en douceur ou directement en L1? sachant que je suis une jeune maman de 3 enfants la L1 me fait un peu peur,l'année prochaine mon petit dernier rentre à l'école j'aurai donc plus de temps,d'ou l'idée de la capacité de droit pour me préparer.J'ai beaucoup de temps devant moi (une dizaine d'année) donc mon but est de réussir ma licence et le master derrière et non de rentrer le plus vite possible dans une case.Car en cas de redoublement de L1,ce n'est pas top pour mon futur dossier.Je suis néanmoins intéressé pour rentrer un L1 directement,j'ai donc besoin d'avis sur l'intérêt d'une capacité en droit avant la L1 ou non? ce que je recherche c'est la meilleure solution pour rester persévérante et ne pas me laisser submerger par une charge de travail trop importante par rapport à cette année ou je dois encore garder mon petit à la maison. Merci de vos réponses et du temps consacré,je sais combien le temps est précieux. Cordialement,Lugdivine

Par **LouisDD**, le **26/05/2018** à **11:46**

Salut

J'suis pas un spécialiste des différence capacité de droit et licence, mais des personnes dans votre situation ont reçu des réponses allant vers le fait qu'une L1 est faite pour acquérir la méthodologie juridique, alors que là capacité de droit permettra d'avoir des connaissance mais moins axé méthodo type licence. Donc faire une capacité pourrait permettre d'avoir une base plus solide en connaissance ce qui peut être rassurant, mais pas forcément utile face à une L1 essentiellement axée sur l'acquisition des méthodologies des différents exercices juridiques.

Après il est certain que mêler vie familiale et études, d'autant plus à distance ce qui va nécessiter un gros travail de sérieux et de rigueur sur soi pour tenir le rythme et ne pas se laisser submerger par les quantités de travail à fournir, entre les TD à composer et les cours à retranscrire apprendre...

Mais sachez que de nombreuses personnes sont dans votre cas, il y en a d'ailleurs quelques une qui sont apparue ces derniers temps, a voir si elles se manifestent ou si on peut vous

réorienter vers elles si on retrouve les liens.

Pour vous ouvrir un peu l'esprit sur ce qui se fait en licence, vous pouvez si vous le voulez consulter en bibliothèque (s'ils l'ont...) le manuel intitulé "Je veux réussir mon droit" qui est une belle illustration des exercices juridiques, ainsi que des manuels de droit constitutionnel et d'introduction générale au droit privé, qui sont les deux principales matières de L1, ainsi en regardant les cours vous pourrez voir la quantité, mesurer votre capacité à comprendre le contenu... Bref ça peut vous donner une vague idée de ce qui s'y fait.

Ensuite pour finir, Je voulais dire que c'est un beau projet que de réaliser une reprise d'étude aussi longue, Master en 5 ans tout de même, il va falloir s'accrocher, mais rien d'impossible à qui le veut bien et s'en donne les moyens, je ne peux donc que vous encourager dans votre entreprise !

N'hésitez pas à poser d'autres questions, Nous essayerons d'y répondre du mieux que l'on peut !

Bonne continuation !

PS : j'oubliais : redoubler la L1 pour le dossier c'est pas grave, la sélection pour l'instant en M2 se fait sur la L3 et le M1 (Ça changera peut être d'ici quelques années avec une sélection au M1 sur la licence mais on y est pas encore)

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/05/2018** à **12:04**

Bonjour

J'ajouterai que la capacité en droit est au départ prévue pour celles et ceux qui n'ont pas le bac et qui souhaitent faire des études de droit.
Si vous avez le bac autant aller directement en L1.

Par **hicouco**, le **26/05/2018** à **12:04**

Merci pour votre réponse,effectivement j'essai de trouver des informations sur le contenu de la licence et des examens,pour cela je suis allée voir directement les sujets de partiels,afin d'évaluer si je me sentais à la hauteur.Je suis issu d'une première L alors j'avais l'habitude de rédiger,mais pour le droit c'est une nouvelle forme de rédaction plus spécifique.Je pense que je vais candidater pour rentrer en L1 par correspondance,si mon équivalent le permet,et m'accrocher,si je redouble tant pis,il faudra se montrer persévérante.Je vais prendre cela comme un nouveau challenge,qui ne tente rien n'a rien.

Par **Lorella**, le **26/05/2018** à **12:31**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour
Essayez le mooc : le droit, est ce pour moi ? C'est gratuit.

https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:Paris2+09008+session02/about

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/05/2018** à **12:47**

[citation]Je suis issu d'une première L alors j'avais l'habitude de rédiger,mais pour le droit c'est une nouvelle forme de rédaction plus spécifique.[/citation]

Parfaitement ! La rédaction en droit est en effet bien différente de ce qui est demandé en section littéraire. Chaque année il y a des bacheliers L qui sont très sûr d'eux pour les premières dissertations juridiques mais il se retrouve au final avec une très mauvaise note car les méthodologies sont bien différentes. Il faut respecter scrupuleusement la méthodologie qui vous sera donnée.

[citation] Je pense que je vais candidater pour rentrer en L1 par correspondance,si mon équivalent le permet,et m'accrocher,si je redouble tant pis,il faudra se montrer persévérante.Je vais prendre cela comme un nouveau challenge,qui ne tente rien n'a rien.[/citation]
C'est exactement la mentalité qu'il faut adopter.
Bravo !

Je vous souhaite de réussir votre projet.

Par **hicouco**, le **26/05/2018** à **15:44**

merci pour le Mooc! ça m'a l'air super! voila de quoi faire! merci pour vos liens que je vais me faire un plaisir d'éplucher.Les encouragements me boost,ça donne d'autant plus envie d'être persévérante!

Par **hicouco**, le **26/05/2018** à **15:51**

Je me demandais également si vous auriez d'autre lectures (en tous genre,même magazine) à me recommander.Vu que je n'ai pas de télé et que je lis un livre par soir,autant orienter mes lectures utiles.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/05/2018** à **09:21**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour

Alors comme le disais Louis, il y a le livre "Je veux réussir mon droit" pour la méthodologie.

Ensuite, il est conseillé d'avoir un manuel en introduction au droit et un manuel en droit constitutionnel. Il en existe plein. Si vous avez la possibilité de vous rendre dans une BU de droit, vous pouvez feuilleter leurs manuels pour trouver celui qui vous convient le mieux.

Enfin, voici un cours d'histoire du droit https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=154

Par **LouisDD**, le **27/05/2018** à **10:04**

Salut

J'ajouterai puisque votre question tournait également autour de revues ou magazines qu'il est inutile en L1 de se pencher sur les revues juridiques, d'une part car en L1 il y a peu de matières concernées par ces revues, d'autre part car elles sont complexes et traiteront à 90% de choses inaccessibles en L1.

De plus la L1 étant centrée méthodologie, avoir des documents et des arguments aussi précis ne vous aidera pas forcément, vous voudrez en mettre trop, mettre du technique, alors qu'au début on vous demande de la concision et du respect total de la méthodo. À la fois avantage et piège donc, même pour les années qui suivent.

Pour finir, il faut bien souligner le fait que l'important en droit n'est pas la quantité de connaissances que l'on est capable de restituer par coeur, mais le nombre de raisonnements et d'apports de réflexion que l'on est capable de construire grâce à nos connaissances, avec toujours un regard critique et une argumentation précise et solide. Ainsi mieux vaut comprendre que savoir.

Bonne journée

Par **nicolas37**, le **27/05/2018** à **18:07**

Bonjour Hicouco,

Pour vous donner un éclairage supplémentaire par rapport à ce qui à déjà été dit plus haut, je me permets de vous faire part de mon témoignage sur ma reprise d'étude.
je travail à 90% et j'ai repris des études à distance en octobre dernier, et cela demande énormément de temps. J'ai sacrifié tous mes loisirs et une bonne partie de ma vie sociale.
J'ai choisi de m'orienter sur un cursus Licence en 3 ans (comme pour les cursus initiaux) car j'ai besoin du diplôme dans mon projet professionnel; j'ai repris à 47 ans et je ne voulais pas passer une année en plus à préparer la capacité.
J'ai opté pour des cours en ligne avec l'IED de Paris 8 car leur formule me convenait. Par

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

contre, si j'avais su que cette fac était particulièrement "rebelle" j'y aurai réfléchi à 2 fois (Paris 8 est un des rares facs encore bloquées et je m'interroge sur la tenue des examens de la semaine prochaine ....gros stress en plus de celui inhérent au passage des examens !!!!)
Comme mon employeur finance ma reprise d'étude, je dois fournir tous les mois une attestation d'assiduité (sur l'honneur, puisque je travaille chez moi pendant mon temps libre)reprenant le temps que j'y passe chaque jour, je note dans des tableurs mes temps de travail journaliers, je peux donc vous donner des données chiffrées sur le temps que je dois y passer (évidemment cela peut varier énormément en fonction des personnes mais ça peut vous donner un ordre d'idée).
Depuis le 16 octobre 2017 (date de mise en ligne des cours) j'ai eu une amplitude journalière consacrée à mes études allant de 1h00 à 6h00 par jour. A ce jour j'ai travaillé pour un total de 639 heures (cours+TD à rendre + examens blancs + 2 regroupements d'une journée chacun à la fac) et je n'ai eu le temps de faire que la moitié des TD demandés.
J'ai 3 enfants dont le plus jeune a 9 ans et il est clair qu'il y a encore peu de temps je n'aurai pas pu fournir autant de travail à la maison (ma femme ayant une carrière très prenante c'est moi qui m'occupe de la majorité de l'intendance et du domestique).
Voilà pour mon témoignage, c'est crevant de reprendre ses études mais tellement exaltant !
Je pense par contre qu'il faut être vraiment motivé et prêt psychologiquement à faire certains sacrifices.

Bon courage pour la suite
Nicolas

Par **Lorella**, le **27/05/2018** à **20:42**

[citation]J'ai choisi de m'orienter sur un cursus Licence en 3 ans (comme pour les cursus initiaux) car j'ai besoin du diplôme dans mon projet professionnel;
[/citation]

Bonjour Nicolas
Pouvez vous m'expliquer pour quel projet professionnel vous avez besoin de ce diplôme ?

Par **nicolas37**, le **27/05/2018** à **21:50**

Bonsoir Lorella,

je suis employé de la fonction publique (INRA), je gère des contrats des recherche signés entre les financeurs extérieurs (MAA, Région, ADEME, privés, etc) et mon centre de recherche.
Mon travail se situe donc après celui des juristes qui élaborent ces contrats jusqu'à leur signature en coordination avec les chercheurs qui répondent aux appels d'offre des financeurs.
Mon projet initial était de rejoindre l'équipe de ces juristes (de mon centre de recherche ou d'un autre), pour cela il me faut un profil "juriste" et l'exigence minimum dans ce cas est une L3 de droit.
Evidemment ce serait encore mieux au-delà de la L3 (bien que les concours administratifs y

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

donnant accès commencent avec une exigence de diplôme à bac+3 "seulement") mais il serait bien trop précoce d'y songer dans l'immédiat alors que je n'ai pas encore validé ma L1 ! Mais à cet objectif initial se sont greffés d'autres possibilités puisque l'INRA n'est pas la seule administration à employer ce type de profil ... De toute façon, un changement de poste pour moi est conditionné à la mise au concours de celui que je convoite, l'obtention du diplôme n'en est qu'une étape ....

Nicolas

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/05/2018** à **07:48**

Bonjour

Je tiens à tirer mon chapeau à Nicolas. J'ai toujours eu un sincère respect pour les personnes qui se lançaient dans une reprise d'étude.

Sinon effectivement, lorsqu'on additionne les cours et la préparation des TD, on arrive à 45 heures de travail hebdomadaire voir plus.

Je vous souhaite de réussir votre projet.

Par **Lorella**, le **28/05/2018** à **10:04**

Merci Nicolas pour votre retour et mes encouragements pour ces études.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés